



RAPPORT DE PRESENTATION
DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

BUDGET CONSTRUCTION ET VENTE DE CAVEAUX

SOMMAIRE

Préambule

I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 page 3

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT page 4

1. Les dépenses de fonctionnement page 4

2. Les recettes de fonctionnement page 5

III – SECTION D'INVESTISSEMENT page 6

1. Les dépenses d'investissement page 6

2. Les recettes d'investissement page 6

Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le présent rapport répond à cette obligation et présente donc l'analyse des résultats financiers de l'année 2025 du Compte Financier Unique (CFU).

Le C.F.U. a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

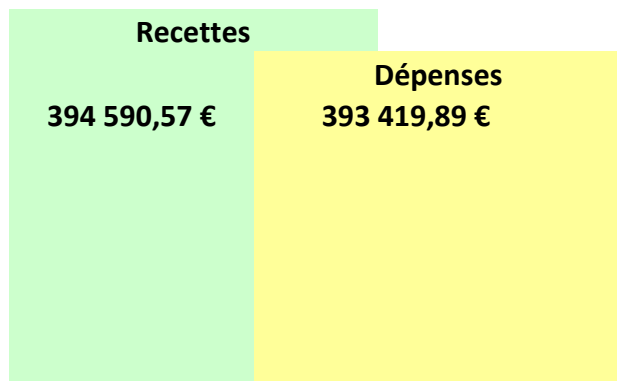
En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

La présentation qui suit utilise le schéma traditionnel par section, en observant les recettes et les dépenses de chacune d'elles, en comparant les réalisations dans chaque chapitre pour les années 2024 et 2025.

La présentation concomitante de la reprise des résultats 2025 facilite ainsi la lisibilité des documents financiers.

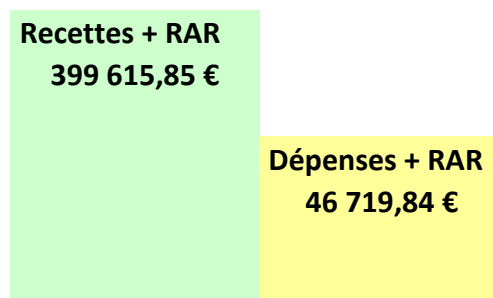
I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement
1 170,68 €

INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement
352 896,01 €

Excédent de fonctionnement à reporter en 2026
1 170,68 €

Les résultats de l'exercice 2025 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 1 170,68 €.

Dans le même temps, la section d'investissement présente également un excédent de 352 896,01 €.

Aussi, l'excédent reporté en fonctionnement sur l'exercice 2026 s'élève à 1 170,68 €.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de fonctionnement

		CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025	Ecart	%
011	Charges caractère général	50 587	8 337	21	-8 316	-16,4%
012	Charges personnel	30 699	38 691	12 316	-26 374	-85,9%
65	Autres charges de gestion courante	1	0		0	0,0%
67	Charges exceptionnelles			308 121	308 121	
69	Impôts sur les bénéfices	0	0		0	
	Dépenses réelles	81 287	47 028	320 459	273 430	477,3%
042	Opérations d'ordre entre sections	237 074	183 547	72 961	-110 586	-46,6%
	Dépenses d'ordre	237 074	183 547	72 961	-110 586	-38,1%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	318 361	230 575	393 420	162 844	46,8%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 320 459 € en 2025 en hausse de + 477,3 % par rapport à l'exercice 2024.

Cette variation s'explique par le versement au profit du budget principal de l'excédent de fonctionnement.

- les charges à caractère général

Elles sont de 21,30 € en 2025 et enregistrent uniquement les frais bancaires.

- les charges de personnel

D'un montant 12 316,48 € pour l'exercice 2025, ils correspondent au remboursement au profit du budget principal du personnel communal mis à disposition de ce budget annexe.

- les charges exceptionnelles

Elles correspondent au reversement au profit du budget principal de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 308 120,73 €.

- les opérations d'ordre

Ces dépenses intègrent les variations de stock des caveaux pour un montant de 72 961,38 €.

2. Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres par rapport au compte financier unique 2025 :

		CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025	Ecart	%
013	Atténuation de charges	2 327			0	0,0%
70	Produits services du domaine	104 250	299 167	39 750	-259 417	-248,8%
	Recettes réelles	106 577	299 167	39 750	-259 417	-243,4%
042	Opérations d'ordre entre sections	183 547	72 961	46 720	-26 242	-14,3%
	Recettes d'ordre	183 547	72 961	46 720	-26 242	-14,3%
002	Excédent reporté	194 805	166 568	308 121	141 553	72,7%
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	484 929	538 696	394 591	-144 106	-29,7%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 39 750 €.

- Produits du service et du domaine

Ce chapitre enregistre les ventes de caveaux.

Le montant de ces recettes est de 39 750 € en 2025.

III – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

En 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 46 719,84 € et ne sont constituées que des opérations d'ordre.

		CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
21	Acquisition mobilier et immobilier			
TOTAL DEP REELLES		0	0	0
001	DEFICIT REPORTE	0	0	0
040	Opérations d'ordre entre section	183 547	72 961	46 720
TOTAL DEP D'ORDRE		183 547	72 961	46 720
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		183 547	72 961	46 720

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées du résultat reporté de 326 654,47 € et des opérations d'ordre d'un montant de 72 961,38 €.

		CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025
10	Dotations et fonds divers et réserves			
TOTAL REC REELLES		0	0	0
001	EXCEDENT REPORTE	162 542	216 069	326 654
040	Opérations d'ordre entre section	237 074	183 547	72 961
TOTAL REC D'ORDRE		237 074	183 547	72 961
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS		399 616	399 616	399 616